

MASSIAC INFO

Bulletin municipal d'informations



Zoom sur...

Portrait : l'Association
des Commerçants et Artisans

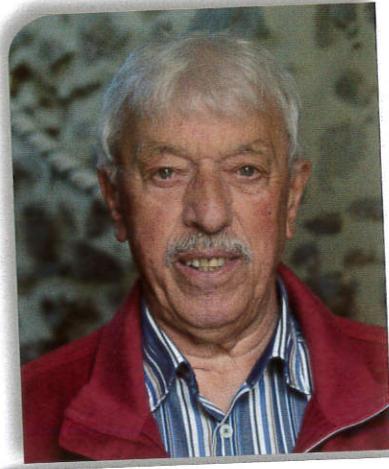
Dossier sur les travaux

Quoi de neuf ?



N° 24

Décembre - 2^e semestre



Sommaire

| | |
|---|-----|
| Edito | p 2 |
| ZOOM SUR | p 3 |
| 24 ^e édition des Palhàs | |
| Marché de Noël | |
| Stationnement et circulation en ville | |
| PORTRAIT | p 4 |
| L'association des commerçants & artisans | |
| DOSSIER TRAVAUX | p 5 |
| Nouveau schéma Directeur d'Assainissement | |
| Réaménagement de la mairie et de l'école publique | |
| 2 ^e tranche de la traverse de Massiac | |
| Réhabilitation des 3 courts de tennis | |
| Programme de voirie 2019 | |
| Lotissement : « Les Hauts de Mallet » | |
| Quoi de neuf ? | p 6 |
| A vos agendas | p 7 |
| Etat civil | p 8 |

« Massiac-Infos » Bulletin municipal d'information.

Directeur de la publication : Michel Destannes

Rédacteurs : Dominique Baduel - Guillaume Fricker
Marie-Christine Delorme - Simone Delorme

Dany Gomont

Tél. mairie : 04 71 23 02 61 - Fax : 04 71 23 12 13

Courriel : accueil@mairiedemassiac.fr

Site internet : www.massiac.fr

Crédit photos : Dominique Baduel - Marc Boisson

Bruno Sabatier - David Alignon *La Montagne*

Grégory Lacoste Architecte - Anaïs Géant

Alain Piètrement

Imprimerie : I.2.S. Imprimerie - Aurillac

En cette fin d'année 2019, de nombreuses turbulences continuent d'agiter la planète et la guerre économique que se livrent les Etats-Unis et la Chine ne se fait pas sans dégâts collatéraux pour les pays de l'Union Européenne.

En France, si le climat social délétère de fin 2018 s'est nettement amélioré, on sent toutefois qu'il suffirait d'une étincelle pour qu'il s'embrase à nouveau.

Cet état de violence latente semble bien s'être établi dans notre pays, il n'est désormais pas rare de voir des policiers, des pompiers, des médecins, des infirmiers et des élus agressés physiquement ou verbalement dans l'exercice de leurs fonctions.

Je ne peux, à titre personnel, accepter de tels comportements et les traiter comme de simples faits divers, car ils traduisent une perte totale de repères de notre société.

Il ne faudrait surtout pas qu'ils deviennent une routine, car il ne sera plus possible de vivre normalement au sein de notre démocratie.

Certes, les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer pour améliorer la situation économique et sociale, mais c'est aussi à chacun d'entre nous de remettre au goût du jour le principe du respect de l'autre.

Les fins d'année étant propices pour établir des bilans, celui de notre commune s'avère extrêmement satisfaisant.

Des chantiers importants ont été réalisés en 2019, d'autres sont en cours, certains vont démarrer dans les prochaines semaines, avec un volume d'investissements conséquents de nature à booster les carnets de commandes de nos entreprises locales, sans parler du dynamisme qu'ils devraient injecter à notre chère cité.

La situation financière de notre collectivité est aujourd'hui très stable, sécurisée et rassurante pour affronter les défis de demain qui seront sans doute nombreux.

En cette fin d'édition, un certain pincement au cœur me saisit, car c'est la dernière fois que je m'adresse à vous au travers du bulletin municipal.

Au bout de ces douze années en tant que maire et de trente et une années comme élu, j'ai en effet, décidé de ne pas me représenter à vos suffrages en mars prochain.

Plusieurs raisons ont guidé ce choix difficile, notamment le respect de ce que j'avais annoncé, il y a six ans, et mon âge. Il faut savoir s'arrêter, car la vie municipale a aussi besoin de renouvellement.

De plus, j'ai le sentiment de pouvoir partir la tête haute, fier du travail accompli avec les deux équipes successives qui m'ont accompagné tout au long de ces deux mandats.

Si, j'avais un seul chiffre à choisir parmi beaucoup d'autres pour illustrer cette situation, je retiendrais celui de la dette de la commune qui s'élevait à 2 300 000 € à notre arrivée en 2008, alors qu'elle s'établira à 468 000 € au 1^{er} janvier 2020. Ce résultat a été obtenu sans augmenter une seule fois les taux de fiscalité locale, et en investissant beaucoup plus qu'auparavant.

Enfin, je ne terminerais pas sans vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et de ceux qui vous sont chers.

Très bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous, sans oublier celles et ceux qui n'ont pas la chance, pour diverses raisons, de pouvoir la célébrer dans les meilleures conditions.

Michel DESTANNES

> ZOOM SUR 24^e EDITION DES PALHAS

La pomme est toujours reine à Massiac !



Samedi 26 et dimanche 27 octobre, franc succès pour la 24^e Foire aux pommes et fruits de la tradition à Massiac.

Suite à des Rencontres Occitanes particulièrement appréciées, le public a pu vivre un week-end ensoleillé et animé. Les senteurs de pommes, le bruit du pressoir, les musiques et chants occitans, tout était réuni. La valorisation des savoir-faire locaux et de la culture occitane, à travers des démonstrations et groupes musicaux, les stands autour de la pomme avec : le jus de pommes, les beignets, les pachades, les pâtés aux pommes et bien évidemment l'aligot maison avec les saucisses cuites à l'alambic ont régale le public.

Cette année la Foire a battu des records de fréquentation.

La thématique autour de l'image a permis la présentation d'animations telles que ciné-concert, échanges autour d'images de métiers anciens, conférences à partir de photographies du Burundi, théâtre, concerts, lectures faisant parler portraits et photos d'Albert Monier, ateliers...

Rendez-vous en 2020 pour la 25^e Foire aux pommes.



Le marché de Noël

Samedi 14 décembre de 10 h à 18 h place des Pupilles de la Nation une vingtaine d'exposants ont présenté leurs produits.

Toute la journée le comité a offert des balades en calèches et poney en présence du Père-Noël, de Mickey et de Minnie.

Le repas de midi avec truffade-party, crêpes salées et sucrées, roses des sables maison, vin chaud et bière de Noël a remporté un franc succès.

Cette manifestation qui existe depuis plus de 6 ans fait le bonheur des petits et des grands.



Rappel Stationnement et circulation dans notre ville...

Depuis plusieurs années une réglementation pour faciliter la circulation et le stationnement a été mise en place dans notre ville. Des zones bleues de stationnement gratuit à durée limitée ont été implantées dans certaines rues de la commune (rue Neuve, rue du Docteur Mallet et une partie de l'avenue du Général de Gaulle). Chaque automobiliste peut utiliser ces emplacements sous réserve d'apposer contre le pare-brise un disque de stationnement conforme aux normes européennes. Ces disques peuvent être retirés en mairie.

Pour ce qui concerne l'intersection Rue Neuve/Avenue du Général de Gaulle il est rappelé l'obligation du « tourner à droite » afin de fluidifier et de sécuriser la circulation. Le non-respect de cette règle du code de la route est passible d'une amende (cette obligation est exceptionnellement suspendue pendant la durée des travaux).



A.C.A.M Association des Commerçants et Artisans Massiac



Depuis le 1^{er} semestre 2019, l'Association des Commerçants et Artisans de Massiac a retrouvé un nouveau souffle. Forte de 74 adhérents, elle a pour but de dynamiser le commerce et l'artisanat local.

Ces dernières années, un fort renouvellement s'est opéré dans le paysage massiacois, où de nouveaux visages sont venus reprendre des fonds de commerce, suite à des départs en retraite. Plusieurs créations d'entreprises sont apparues, venant apporter aujourd'hui une offre de services relativement complète que beaucoup de villages de la dimension de Massiac souhaiteraient proposer.

L'ACAM a aussi pour but de participer au débat public avec la Mairie, l'Intercommunalité et l'ensemble des acteurs économiques, avec toujours un esprit de concertation et de construction.

La principale vocation de l'ACAM étant d'animer, un premier rendez-vous avait été proposé le 25 mai aux massiacois et aux voisins des communes alentour lors d'une soirée inaugurale.

Les premiers jalons sont donc posés et annoncent d'autres animations qui marqueront cette fin d'année 2019.

Ainsi, dès fin novembre, de nombreuses promotions ont été proposées chez nos adhérents à l'occasion des « Black Friday ».

Des membres du Conseil municipal et du Comité des Fêtes, ont élu la plus belle devanture de Massiac.

Les adhérents, dès le 1^{er} décembre, ont offert une vitrine de lots à estimer. L'heureux gagnant s'est vu remettre le vendredi 20 décembre en soirée à la salle des Animations le prix de cette dernière. Des bons d'achat ont aussi été gagnés.

L'ACAM, avec ses moyens a été un des acteurs les plus dynamiques pour créer un climat de fête.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Florian CLADIERE

Vice-Présidente : Isabelle BRUN

Trésorière : Mathilde MAILLOT

Trésorier adjoint : Ludovic POIZOT

Secrétaire : Jacques BONNAFOUX,

Secrétaire Adjointe : Aurélie THIVEYRAT

Réalisation d'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

Le 5 novembre dernier, une réunion de travail était organisée en mairie, en présence des élus de Massiac, de la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau) et d'un représentant de l'agence départementale CANTAL INGENIERIE ET TERRITOIRES (C.I.T) afin de préparer le cahier des charges pour le lancement d'un appel d'offre en vue de la réalisation d'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement (SDA).

En effet, le schéma actuel dont dispose la commune (rapport GAUDRIOT) date de 2004 et n'est donc plus efficient.

Le SDA est, en quelque sorte, une « photographie » du fonctionnement du réseau communal.

Actualisé, il permettra à la commune de disposer de données nombreuses et fiables caractérisant le fonctionnement et l'état structurel du réseau et de la station d'épuration (STEP).

Le nouveau schéma doit également aider la municipalité à préparer l'avenir en proposant des actions (travaux et études), nécessaires au bon fonctionnement du système d'assainissement et de la STEP.



L'estimatif préparé par le cabinet C.I.T pour la réalisation du futur SDA, fait état d'un coût qui varie de 70.000 € à 100 000 € HT. Le lancement de l'appel d'offre est prévu pour début 2020.

La commune bénéficiera pour cet investissement d'une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne de 50 %. Un dossier d'aide sera également déposé auprès des services de l'état pour éventuellement obtenir de la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Réaménagement de la mairie et de l'école publique

La réhabilitation de l'hôtel de ville et des écoles qui fut le gros chantier de ces trois derniers exercices budgétaires s'achève progressivement et sans accroc majeur.

La commune est actuellement dans l'attente de la réception des travaux.

Ce programme est une réussite incontestable. Il aura permis de fournir aux élèves des écoles et au personnel enseignant des locaux entièrement réhabilités, accessibles et propices à un enseignement de qualité.

Concernant, la partie mairie, c'est également une réussite esthétique et pratique. Les massiacoises et les massiacois ont pu s'en rendre compte en découvrant notamment le nouvel accueil ou encore la salle du conseil municipal entièrement réhabilitée.

2^e tranche de la traverse de MASSIAC



Les travaux de la deuxième tranche de la traverse de Massiac (avenue du Général de Gaulle et rue de la Paix) ont débuté en octobre dernier et vont s'étaler jusqu'au printemps 2020.

Le montant du marché s'élève à 492 910 € HT (frais d'ingénierie inclus).

Pour ce vaste chantier, la commune bénéficie à ce jour des subventions suivantes :

- ETAT : 125 240 €
- Département : 63 000 €
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 40 188 €

Une autre demande est encore en attente de décision auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Réhabilitation des trois courts de tennis

La réfection des trois courts situés avenue de Courcelles est aujourd'hui terminée pour la plus grande joie des amateurs de tennis.

Cette opération qui est une vraie réussite s'élève à un coût total de 72 662 € HT. C'est la société BALLES NEUVES qui a réalisé ces travaux.

La commune a bénéficié pour ce chantier d'une subvention régionale de 14 070 € et de 10 000 € du département du Cantal.



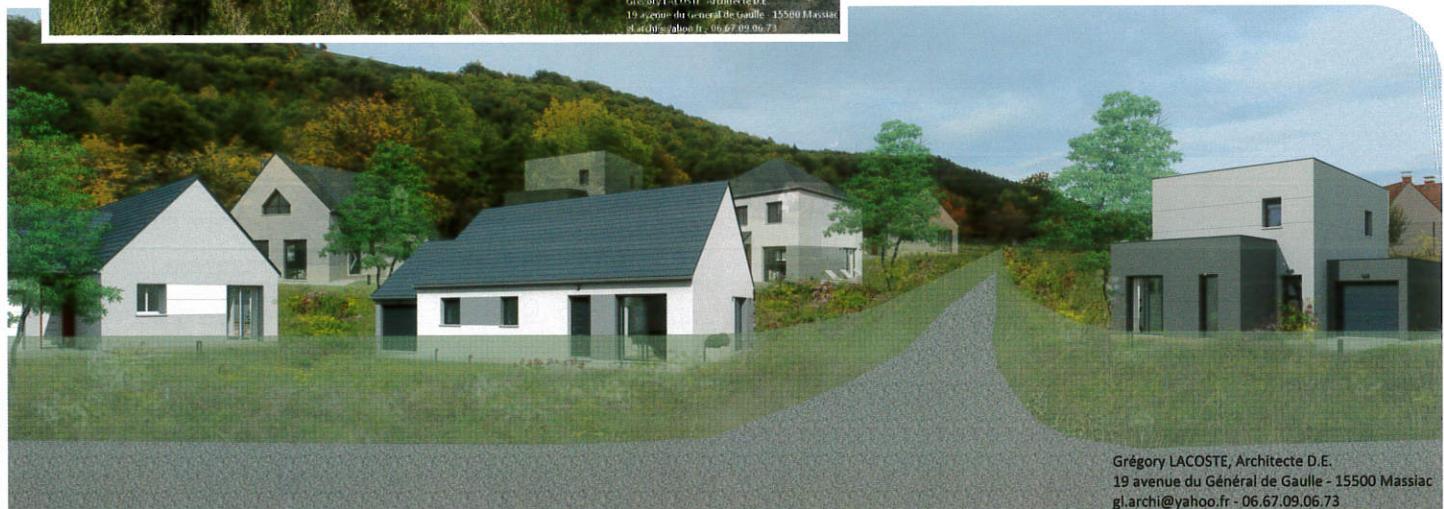
> TRAVAUX

Programme de voirie 2019

Le programme de voirie 2019 a été réalisé sans encombre pour un coût total de 90 137 € HT. Il concerne le village de Brousse, le chemin rural de Brousse à Chalet, le chemin communal de Bussac, l'impasse de la Ribeyre ainsi que la voie communale de Vialle Chalet. La ville a obtenu pour ces travaux une subvention de 10 000 € du Conseil Départemental du Cantal au titre du Fonds Cantal Solidaire.



Lotissement des « Hauts de Mallet »



Concernant l'aménagement du futur lotissement des « Hauts de Mallet », la commune doit très prochainement racheter les terrains à l'EPF-SMAF AUVERGNE (92 739 €). Le permis d'aménager en cours d'instruction a été déposé en mairie le 23 octobre 2019.

Le bureau d'études GEOVAL est en charge de préparer l'appel d'offres pour permettre un démarrage rapide des travaux début 2020.

Grégory LACOSTE, Architecte D.E.
19 avenue du Général de Gaulle - 15500 Massiac
gl.archi@yahoo.fr - 06.67.09.06.73

> QUOI DE NEUF ?

► Cérémonie du 11 Novembre



La musique de l'harmonie « Les Rives de l'Alagnon » a résonné dans les rues de notre ville en cette fin de matinée du lundi 11 novembre 2019, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Partie de la mairie, elle a été suivie d'un impressionnant cortège constitué de pompiers, d'élus locaux autour de leur maire Michel Destannes, d'anciens combattants, de représentants d'associations, de scolaires, de directeurs d'établissements et de la population.

Autour de la statue du « Poilu » plus d'une centaine de personnes était présente.

► Des composteurs à la disposition des Massiacois

Le SYTEC (Syndicat des Territoires de l'Est Cantal) met à la disposition des habitants cinq composteurs situés :

- Place de Bousselorgues.
 - Route de Bonnac (intersection avec le chemin du Bouteirou, près du container à verres)
 - Près du magasin Talents d'Ici.
 - Place Marcellin Moret.
 - Près de l'Office de Tourisme.
- Petit rappel : le compostage domestique consiste à mettre en tas les déchets organiques de la cuisine et du jardin afin qu'ils se décomposent.

> QUOI DE NEUF ?

► Du nouveau à la maison médicale

Prochainement installation d'un psychologue, Dr Thierry ROCHE.

Consultations sur rendez-vous.

Contact : 06 41 90 94 38

Changement de propriétaires :

Boulangeries-Pâtisseries

- Julien et Charlotte BOULET vous accueillent « Au macaron de Massiac » 14 rue du Docteur Mallet

Contact : 04 71 23 10 08

- Dominique VEDRINES

et Sandy ALBISSON vous accueillent à la boulangerie : « Le macaron Massia-cois » 12 avenue du Gal de Gaulle

Contact : 06 21 96 70 85

► Nos amies les bêtes...

Devant la recrudescence de nuisances sonores (abolements de chiens) la Mairie rappelle quelques informations sur le sujet :

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que

ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Des informations sont données sur le lien suivant :

<https://www.legalplace.fr/guides/nuisance-sonore-chiens/>

Devant des situations débouchant souvent sur des impasses une des solutions réside dans l'intervention du conciliateur de justice. Lien ci-dessous sur le site de la mairie : <http://www.massiac.fr/fr/information/84206/conciliateurs>

Une rencontre en mairie peut également être prévue entre les deux parties et le conciliateur de justice :

Guy QUEYRIES - Conciliateur de justice 8, rue de Puy Guéry - 15210 Ydes

Contact : 06 50 84 32 44

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

La Direction Exécutive Auvergne Rhône-Alpes de la Poste nous informe du communiqué suivant :

« L'an dernier 215 facteurs de la région ont été mordus par des chiens. La plupart du temps ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée il est demandé de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible de l'extérieur de votre propriété.

- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre l'animal et le facteur pour éviter tout accident ».

En cas de morsure ou de risque, la distribution du courrier sera systématiquement suspendue à l'adresse concernée, il en va de la sécurité de votre facteur.



► Déploiement du système d'alerte et d'information des populations (Sirène)

Par la circulaire préfectorale en date du 14 octobre 2019 le système d'alerte et d'information des populations (sirène) est changé.

Désormais les services de la Préfecture procèderont au déclenchement mensuel de la sirène. Cette opération se fera le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12 heures.

> AGENDA

► Un mercredi sur 2 selon programmation.

Playtime.

Temps de jeux gratuits pour tous.

Médiathèque. Encadrement les jeunes du SPOT de Hautes-Terres Communauté.

Contact : 04 71 23 17 79

► Tous les mardis matins

Marché traditionnel

8h-12h - Centre-village

Contact : 04 71 23 02 61

► Un mercredi sur 2 du 8 janvier au 29 avril

Atelier occitan

Contact : 04 71 48 94 87

► Du jeudi 2 janvier au samedi 29 février

Exposition « Diorama, film et conférence sur les écrevisses »

Médiathèque.Animateurs du SIGAL (David Olagnol et Manon Jozroland et un spécialiste Théo Duperray)

Infos 04 71 23 17 79

► Dimanche 16 février

Concert Hibernalrock

Salle des animations à Massiac

www.hibernalrock.fr / <https://www.facebook.com/HibernalrockCantal/>



► Mercredi 19 février

Mercredi 13 mai

Goûter-lecture à Massiac

Les services Médiathèque et RPE vous proposent cette animation.

Sur inscription - Gratuit

Médiathèque intercommunale, RPE : 04 71 20 09 93

► Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 février

Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril

Apprendre l'occitan « auvernhat » en immersion

Le Centre de formation professionnelle occitan (CFPO Auvergne) propose des

sessions de formation . Elles sont destinées à toutes celles et ceux, qui veulent comprendre, parler cette langue.

Inscriptions et renseignements auprès du CFPO Auvergne Rhône Alpes :

[cfpoauvernhe@gmail.com](mailto:cfpbauvernhe@gmail.com)

ou au : 06 83 39 14 33

ou par courrier CFPO

Ostal del Telh 1, rue Jean Moulin
15000 Aurillac

► Dimanche 14 juin

Exposition organisée par CYB' Image

Salle des Associations, rue de la Paix.



Michel Destannes,
maire de Massiac
et le conseil municipal
vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes.

Naissances



- Antoine ROCHE, le 27 janvier
- Raphaël VERDIER, le 25 avril
- Romane BRINGER, le 1^{er} juin
- Léa THORAL, le 18 juin
- Sacha WILINSKI, le 19 juin
- Chloé GREZE, le 28 juin
- Clémence TEYSSIER, le 07 août
- Elyo BONNEFOY, le 07 septembre
- Léonie ANGLADE, le 21 septembre
- Rose MOUREYRE, le 02 octobre
- Siméon GRANDPIERRE, le 03 octobre
- Bissane AJJAN ALHADID, le 22 octobre
- Marius MERLE, le 23 octobre
- Paul MOREIRA GAY, le 31 octobre
- Marius TUFFERY, le 4 novembre

Mariages



- Jérôme BARTHOMEUF et Christelle DE CONTO, le 12 juin
- Brice AUBERTY et Sophie JOULIA, le 22 juin
- Guillaume GROFFAL et Jessica RODIER, le 29 juin
- Florent AUDIGIER et Camille LAFARGE, le 13 juillet
- Sébastien CROZATIER et Sarah DI DIO, le 20 juillet
- Julien JIN et Caroline ACQUIER, le 27 juillet
- Cédric ESBRET et Guylène DELASPRE, le 3 août
- MONTAGNON Francis et ANANI Rabiha, le 23 septembre
- DUFOUR Lionel et CORNET Aurélie, le 5 octobre

Décès



Dont 27 concernent les EHPAD

- MERLE Serge, le 31 décembre à l'âge de 56 ans
- ANDRAUD Pierre, le 4 janvier à l'âge de 76 ans
- FIESSE Monique veuve TUFFERY, le 14 janvier à l'âge de 88 ans
- MALLON Madeleine veuve LAFARGE, le 17 janvier à l'âge de 90 ans
- CHAZELLE Denise veuve PICHOT-DUCLOS, le 27 janvier à l'âge de 98 ans
- MOURGUES Denis, le 27 janvier à l'âge de 81 ans
- CHAPPE Françoise veuve CAPUT, le 29 janvier à l'âge de 90 ans
- TRABUT Léa veuve FRANCON, le 2 février à l'âge de 75 ans
- DHALLUIN Georges, le 6 février à l'âge de 97 ans
- LE CARROUR Madeleine, le 6 février à l'âge de 90 ans
- DELRIEUX Antoinette, le 8 février à l'âge de 97 ans
- ROCHE Solange veuve MADAMOUR, le 17 février à l'âge de 97 ans
- MASSE Alain, le 18 février à l'âge de 65 ans
- CAMUS Pascal, le 18 février à l'âge de 58 ans
- DELPEUT Jean, le 22 février à l'âge de 82 ans
- BOUDON Claude, le 02 mars à l'âge de 86 ans

- CHEVALIER Renée veuve PERPERE, le 2 mars à l'âge de 92 ans
- CALMIER Bernard, le 25 février à l'âge de 66 ans
- GUILTARD Solange veuve MARTIN, le 11 mars à l'âge de 67 ans
- CORNET Christian, le 16 mars à l'âge de 58 ans
- TIXIER Odile veuve DOMENICI, le 18 mars à l'âge de 90 ans
- COROMPT Robert, le 17 mars à l'âge de 77 ans
- SCHEWTSCHENKO Alwin, le 19 mars à l'âge de 85 ans
- ALBARET Frédéric, le 6 avril à l'âge de 44 ans
- BOUTOILLE Martial, le 5 avril à l'âge de 71 ans
- GOLDZEIGUER Anne veuve REY, le 17 avril à l'âge de 93 ans
- HUGON Edmond, le 28 avril à l'âge de 66 ans
- DELORME Hélène, le 26 mai à l'âge de 94 ans
- BELMONT Noélie veuve PAGES, le 29 mai à l'âge de 92 ans
- MEYRONNEINC René, le 18 juin à l'âge de 85 ans
- GILBERT Françoise veuve MOSNIER, le 13 juin à l'âge de 88 ans
- DELORME Giselle veuve DELLAC, le 3 juin à l'âge de 95 ans
- GIBELIN Georgette veuve HERMET, le 21 juin à l'âge de 97 ans
- CHAZAL Denise veuve SOULALIOUX, le 6 juillet à l'âge de 93 ans
- GONZALEZ ALVAREZ Margarita veuve GARCIA YUGUEROS, le 20 juillet à l'âge de 86 ans
- GLAIZE Anne-Marie, le 22 juillet à l'âge de 69 ans
- HENRY Antoinette veuve FORT, le 29 juillet à l'âge de 90 ans
- ROUX Jeanne veuve MOUTTET, le 5 août à l'âge de 94 ans
- DUPOIX Olivine veuve GONZALVO, le 6 août à l'âge de 90 ans
- BASTIDE Pierre, le 3 août à l'âge de 77 ans
- RICHARD Jacques, le 9 août à l'âge de 74 ans
- GIRARD Maurice, le 15 août à l'âge de 79 ans
- QUEREL Robert, le 27 août à l'âge de 83 ans
- LALAURETTE Thierry, le 31 août à l'âge de 59 ans
- HENRI Jeannine, le 15 septembre à l'âge de 97 ans
- BRILLAUD Léa vve ROHM, le 16 septembre à l'âge de 95 ans
- GALLIANO-BEC Marie Madeleine, le 25 septembre à l'âge de 85 ans
- FERRARI Elise veuve BADUEL, le 1^{er} octobre à l'âge de 91 ans
- VERGNE Henri, le 12 octobre à l'âge de 81 ans
- SOL Michel, le 13 octobre à l'âge de 80 ans
- SOUBRIER Robert, le 21 octobre à l'âge de 96 ans
- CHASSAN Raymond, le 31 octobre à l'âge de 90 ans
- CHOLLET Monique veuve ALLATRE, le 27 octobre à l'âge de 69 ans
- FLORAND Simonne veuve DUMONT, le 22 novembre à l'âge de 96 ans
- NICOLAS Jean, le 26 novembre à l'âge de 88 ans
- ANGLADE Paulette, le 28 novembre à l'âge de 96 ans